

**Construction et exploitation d’un établissement d’hydrolyse alcaline de cadavres d’humains ou d’animaux**

Article 107 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*

Formulaire d’activité – AM107c

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une nouvelle demande d’autorisation ou une modification d’autorisation touchant les activités de construction et d’exploitation d’un établissement d’hydrolyse alcaline de cadavres d’humains ou d’animaux assujetties à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l’article 22 de la Loi sur la qualité de l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2), ci-après appelée la LQE.

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la présente demande, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Notes :

* Les cases à cocher grisées ☐ R ☐ NR ☐ SO, figurant à l’extrémité droite des questions, sont réservées au ministère.
* Les termes suivis du point d’interrogation '**?**' sont définis dans le lexique situé à la fin du formulaire.

Références

Loi et règlements directement liés au présent formulaire

* [Loi sur la qualité de l’environnement](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/index.htm) (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* [Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) – ci-après appelé le REAFIE

Documents de soutien, guides et outils de référence

* [Guide de référence du REAFIE](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm)
1. Type de demande

1.1 La demande vise-t-elle la modification d’une autorisation ministérielle existante (art. 29 REAFIE)?

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.

1.2 Décrivez en détail le changement qui requiert une modification de l’autorisation, son contexte et son impact sur l’autorisation à modifier, et ce, à l’égard de l’activité visée par le présent formulaire (art. 29(3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Note : Cette description doit permettre de bien comprendre la demande de modification.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

Consignes pour remplir la suite du formulaire

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à ajouter une nouvelle activité**, vous devez remplir le présent formulaire dans son intégralité (art. 30 al. 2 (1) LQE).

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à changer une activité autorisée**, vous devez remplir uniquement les questions concernées par la modification et fournir toute information demandée dans le formulaire qui n’a pas déjà été transmise ou qui nécessite une mise à jour (art. 30 al. 3 LQE). Toutefois, la section **Impacts sur l’environnement** est à remplir dans tous les cas de modifications.

1. Description de l’activité concernée par le formulaire
	1. Nature de l’activité

2.1.1 Décrivez les activités de construction et d’exploitation de l’établissement d’hydrolyse alcaline visée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Par exemple :

* les objectifs de l’installation;
* la provenance des corps et le type (humain, animaux);
* le territoire desservi;
* l’historique du site;
* tout autre élément pertinent.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Construction et aménagement du site

2.2.1 Décrivez, de manière détaillée, les bâtiments, les ouvrages ou tout autre aménagement existant ou à construire (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples d’informations à fournir :

* la description des bâtiments (dimensions, matériaux, etc.);
* l’aménagement intérieur et extérieur des bâtiments;
* la vocation des bâtiments, des aménagements, etc.;
* l’aménagement du site (fossés, voies d’accès, etc.);
* toute autre information pertinente.

Pour faciliter l’analyse de la demande, nous vous recommandons de joindre des plans et devis'?' d’aménagement ou tout autre document pouvant contribuer à cette description. Ces documents pourraient d’ailleurs être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Gestion et entreposage des matières

2.3.1 Fournissez une liste descriptive détaillée de la nature des matières à traiter dans les installations d’hydrolyse alcaline (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.2 Décrivez le mode de gestion et d’entreposage des matières à traiter (art. 17 al. 1 (1) et (3) et art. 18(3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples d’informations à fournir :

* la description des aires ou des salles d’entreposage;
* la description du système de réfrigération;
* les informations techniques des principaux appareils ou équipements utilisés (manufacturier, modèle, nombre, capacité, etc.).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.3.3 Dans le tableau ci-dessous, fournissez une description des produits chimiques utiliséspour l'exploitation de l’établissement d’hydrolyse alcaline (procédé d’hydrolyse, neutralisation, nettoyage, désinfection et/ou autre) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identification du produit chimique utilisé | But de l’utilisation | Quantité maximale utilisée Précisez l’unité de référence (par jour, mois ou année). | Capacité maximale d’entreposage Précisez l’unité de référence (litre, mètre cube, kilogramme, tonne). | Mode d’entreposage | Code d’identification sur les plans soumis (aire d'entreposage) | Fiche signalétique du produit jointe à la demande |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | [ ]  Oui [ ]  Non*Indiquez le nom du document.* |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | [ ]  Oui [ ]  Non*Indiquez le nom du document.* |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | [ ]  Oui [ ]  Non*Indiquez le nom du document.* |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.3.4 Décrivez les eaux utilisées dans le procédé d’hydrolyse alcaline (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Cette description doit inclure :

* la consommation d’eau à capacité nominale (m3/cycle);
* la concentration de la solution alcaline utilisée;
* le dosage de la solution alcaline à capacité nominale (litres/cycle);
* les intrants et l’eau nécessaire pour accomplir un cycle d’hydrolyse;
* le pH minimal d’opération et le pH maximal à la sortie de l’installation.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Caractéristiques techniques et opérationnelles

2.4.1 Décrivez les caractéristiques techniques de l’établissement d’hydrolyse alcaline (art. 17 al. 1 (1) REAFIE) :

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Cette description doit inclure :

* la capacité (poids) quotidienne maximale de traitement de l’établissement;
* les ouvrages connexes pour le broyage des os et le traitement des eaux de procédés.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.2 Dans le tableau ci-dessous, décrivez les caractéristiques des installations d’hydrolyse alcaline (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Cette description doit inclure :

* le nombre d’installations permettant de procéder à un cycle d’hydrolyse alcaline (cuve dans lequel les corps sont décomposés);
* la capacité nominale d’alimentation de l’installation (kg/cycle);
* le temps moyen de traitement des corps;
* la pression minimale d’opération (kPa).

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Code d’identification de l’installation d’hydrolyse alcalineComme identifié sur les plans soumis | Nom du manufacturier et modèle  | Capacité nominale d’alimentation de l’installation (kg/cycle) | Consommation d’eau à capacité nominale (m3/cycle) | Concentration de la solution alcaline utilisée Précisez l’unité de référence. | Dosage de la solution alcaline à capacité nominale (litres/cycle) | pH minimal d’opération et pH maximal à la sortie de l’installation  | Température minimale d’opération et température maximale à la sortie de l’installation (°C) | Pression minimale d’opération (kPa) | Taux d’agitation minimal (m3/min) | Durée moyenne d’un cycle complet d’hydrolyse |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.4.3 Décrivez les opérations d’exploitation de l’établissement d’hydrolyse alcaline (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Cette description doit inclure :

* la réception et préparation de la matière à traiter;
* le procédé d’hydrolyse;
* le broyage des os;
* la gestion des résidus (régulateurs cardiaques, poussières d’os, métaux, etc.);
* le nettoyage et/ou désinfection des lieux, appareils ou équipements;
* le système de traitement des eaux à la fin du procédé d’hydrolyse alcaline;
* la gestion des eaux de procédé;
* tout autre étape ou procédé effectué dans le cadre de l’activité.

Si un schéma du procédé est disponible, nous vous recommandons de le joindre à votre description. Ce document pourrait d’ailleurs être exigé dans le cadre de l’analyse de la demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.4 Fournissez une description technique des composantes suivantes de l’installation d’hydrolyse (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Composante de l’installation d’hydrolyse | Description technique |
| 2.4.4.1 | Le système de refroidissement des eaux de procédé | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.*[ ]  Ne s’applique pas. *Justifiez.* |
| 2.4.4.2 | Le système de neutralisation des eaux de procédé | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.*[ ]  Ne s’applique pas. *Justifiez.* |
| 2.4.4.3 | Le système de mesure et d’enregistrement en continu de la température et du pH des eaux issues du procédé | *Indiquez le nom du document.**Précisez la section.*[ ]  Ne s’applique pas. *Justifiez.* |

2.4.5 Fournissez les plans et devis'?' de l’établissement d’hydrolyse alcaline (art. 108 (3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Ces documents doivent comprendre :

* la description des bâtiments (dimensions, matériaux, etc.);
* l’installation ou les installations d’hydrolyse alcaline;
* les systèmes de drainage et leurs profils, incluant les coupes, les diverses composantes, les points de rejet dans l’environnement;
* les équipements ou les ouvrages destinés à réduire, contrôler, contenir ou prévenir le dépôt, le dégagement, l’émission ou le rejet de contaminants dans l’environnement;
* les aires d’entreposage des matières;
* toute autre information pertinente.

Notez que les plans et devis doivent couvrir toutes les infrastructures, toutes les constructions et tous les bâtiments à mettre en place pour réaliser l'activité.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

2.4.6 Une opération de broyage est-elle réalisée à la suite du procédé d’hydrolyse (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE)?

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.5.

2.4.7 Dans le tableau ci-dessous, décrivez les informations techniques des appareils ou des équipements utilisés pour le broyage, en précisant leur nombre, le nom du manufacturier et le modèle, leur capacité maximale, etc. (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’appareil ou l’équipement  | Nom du manufacturier  | Modèle | Nombre d’unités  | Capacité ou taux de chacune des unités Précisez l’unité de mesure. | Description de l’équipement Si l’information est présente dans un document ou une fiche technique jointe, indiquez le nom du document et la section où retrouver l’information. | Mesures d’atténuation (le cas échéant) Ex. : double paroi, bac de rétention, alarme, etc. | Code d’identification sur le plan, s’il y a lieu |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

* 1. Modalités et calendrier de réalisation

2.5.1 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les dates de début et de fin, ou la durée, des différentes étapes de réalisation des travaux d’aménagement de votre activité (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples d’étape de réalisation :

* l’échéancier pour la construction des bâtiments
* l’installation des équipements.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étapes de réalisation  | Date de début  | Date de fin | Durée |
| *Saisissez les informations.* | *Sélectionnez la date.* | *Sélectionnez la date*. | *Précisez la durée.* |
| ... | *..*. | *..*. | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | *..*. | *..*. | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.5.2 Dans le tableau ci-dessous, indiquez l’horaire d’exploitation du procédé ou de l’activité à sa capacité maximale de traitement (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Horaire**   | **Dimanche**   | **Lundi**   | **Mardi**   | **Mercredi**   | **Jeudi**   | **Vendredi**   | **Samedi**   |
| Heure de début   | ... | ...      | ...     | ...    | ...       |  ...     | ... |
| Heure de fin   | ... | ...      | ...    | ...     | ...      |  ...      | ... |
| Période |  Du ... au ... |  |  |  |  |  |  |
| Nombre de semaines par année |  ... semaine/année |  |  |  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si le format du tableau ne convient pas à la présentation de votre horaire, fournissez l’information dans un document distinct et indiquez-en le nom*. | *Précisez la section.* |

1. Localisation des activités
	1. Plan de localisation et données géospatiales

3.1.1 En complément des informations demandées dans le formulaire général *AM16b –* *Description du projet* ou *AM27b – Description du projet modifié* concernant le plan de localisation, indiquez dans ce plan l’emplacement des éléments suivants (art. 17 al. 2 (1) et (2) REAFIE) :

[ ] R [ ] NR [ ] SO

* les bâtiments;
* les zones d’intervention;
* les appareils ou les équipements (identifiés de la même façon que dans le présent formulaire);
* les points de rejets;
* les points de mesure et/ou d’échantillonnage et de toute autre installation utilisée à cette fin;
* les aires d’entreposage.

**Les éléments localisés sur le plan doivent correspondre à la réalité (dimensions et localisation).**

Selon le projet, plus d’un plan de localisation peut être fourni.

Les formats de fichiers acceptés sont JPEG et PDF.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

3.1.2 Fournissez les données géospatiales des éléments suivants :

[ ] R [ ] NR [ ] SO

* les points de rejets;
* les aires d’entreposage.

Les données peuvent être fournies selon l’une ou l’autre des méthodes suivantes :

* un fichier dans un des formats acceptés : KML, GPX ou Shapefile (incluant SHP, SHX, DBF et PRJ); ou
* les coordonnées géographiques en degrés décimaux conformes au système géodésique NAD83, ayant au moins six chiffres après la virgule (ex. : 45,657812).

Notez que les éléments cités ci-dessus doivent être indiqués sur le plan de localisation et que les informations indiquées sur le plan ont préséance sur les données géospatiales. Les informations fournies doivent avoir une précision de 5 mètres ou moins.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1. Impacts sur l’environnement

Conformément à l’article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d’informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités du projet.

Formulaires d’impact

Les renseignements sur les impacts doivent être déclarés dans des formulaires distincts, appelés « formulaires d’impact », lesquels permettent de fournir les informations obligatoires prévues à l’article 18 du REAFIE lors du dépôt d’une demande. Vous devez y décrire notamment les impacts anticipés ainsi que les mesures d’atténuation, de surveillance et de suivi pour les activités visées par la demande présentée.

Les formulaires d’impact applicables au projet doivent être cochés dans le formulaire général ***AM16c – Identification des activités et des impacts*** ou ***AM27c — Identification des activités et des impacts du projet modifié***.

Chaque activité composant un projet peut avoir des impacts sur la qualité de l’environnement'?' et ces impacts peuvent être distincts ou communs à d’autres activités d’un même projet. Il est donc important de considérer l'ensemble du projet avant de remplir un formulaire d’impact et de ne remplir qu’un seul formulaire d’impact par type d’impact.

La section qui suit identifie les principaux formulaires d’impact à remplir pour le projet. Selon les particularités du projet et des activités qui le composent, il est possible que d’autres formulaires d’impact que ceux listés ci-dessous soient requis.

* 1. Rejets d’un effluent (eau)

4.1.1 Les activités de construction et d’exploitation d’un établissement d’hydrolyse alcaline sont susceptibles de générer un rejet d’eau dans l’environnement\*, dans un système d’égout'?' ou hors du site. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impact *AM18d – Rejets d’un effluent (eau)* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples de rejets d’eau à déclarer dans ce formulaire :

* le rejet d’un système de traitement;
* le rejet des eaux de ruissellement ou des eaux pluviales;
* le rejet d’eaux de procédé, avec ou sans traitement.

\* Par « rejet d’eau dans l’environnement'?' », on entend tout rejet dans un système de gestion des eaux pluviales, dans un fossé, dans un milieu naturel, dans un cours d’eau, dans le sol, incluant l’infiltration et le ruissellement sur le sol.

Selon le type d’activité, il est possible que des objectifs environnementaux de rejet (OER) soient définis pour certains rejets dans l’environnement. Veillez à présenter une demande d’OER au ministère avant de déposer la demande d’autorisation ou de modification d’autorisation afin de connaître ces OER.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impact ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau)*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Eaux de surface, eaux souterraines et sols

4.2.1 Les activités de construction et d’exploitation d’un établissement d’hydrolyse alcaline sont susceptibles d’avoir un impact sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les sols. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impact *AM18b — Eaux de surface, eaux souterraines et sols* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples d’impacts à déclarer dans ce formulaire :

* la modification du drainage des eaux de surface;
* le rejet de contaminants pouvant atteindre les eaux de surface, les sols ou les eaux souterraines (ex. : résurgence des eaux de lixiviation des cadavres et des cendres inhumés);
* la mise à nu de sols pouvant émettre des matières en suspension dans les eaux de surface;
* l’entreposage de sols ou de matières lixiviables.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impact ***AM18b — Eaux de surface, eaux souterraines et sols*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Autres impacts environnementaux

4.3.1 Les activités de construction et d’exploitation d’un établissement d’hydrolyse sont susceptibles de générer d’autres impacts environnementaux que ceux listés précédemment. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impact *AM18e – Autres impacts environnementaux* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

Exemples d’autres impacts à déclarer dans ce formulaire :

* les perturbations de la faune et de la flore;
* la pollution lumineuse;
* la détérioration de l’habitat d’une espèce vivante;
* la présence de nuisances sur le site (vermine, etc.);
* les risques technologiques;
* les impacts sociaux, incluant la consultation autochtone.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impact ***AM18e – Autres impacts environnementaux*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Autres informations

4.4.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter la demande. *(Facultatif)*

Exemples :

* des inventaires spécifiques à une espèce;
* des exemples de projets semblables déjà réalisés;
* des études antérieures;
* des fiches techniques;
* tout autre renseignement ou document pertinent.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1. Services de professionnels ou d’autres personnes compétentes

5.1 Les services d’un professionnel'?' ou d’une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)?

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, vous avez complété le présent formulaire.

5.2 Joignez une *Déclaration du* [*professionnel*](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisations-ministerielles.htm) *ou* [*autre*](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisations-ministerielles.htm) *personne compétente* pour chaque professionnel'?' ou personne compétente concernée (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

[ ] R [ ] NR [ ] SO

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

Lexique

**environnement** : l’eau, l’atmosphère et le sol ou toute combinaison de l’un ou l’autre ou, d’une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques (art. 1 LQE).

**plans et devis** : documents d’ingénierie signés et scellés par un ingénieur (art. 3 REAFIE).

**professionnel**: professionnel au sens de l’article 1 du *Code des professions* (chapitre C-26); est également assimilée à un professionnel toute personne autorisée par un ordre professionnel à exercer une activité réservée aux membres de cet ordre (art. 3 REAFIE).

**système d’égout** : tout ouvrage utilisé pour la collecte, l’entreposage, le transport ou le traitement des eaux usées, en tout ou en partie d’origine domestique, avant leur rejet dans l’environnement, à l’exception (art. 3 REAFIE) :

* d’une canalisation desservant un seul bâtiment, raccordée à un système d’égout, située à l’intérieur de la limite de propriété de ce bâtiment;
* d’un système de gestion des eaux pluviales qui reçoit des eaux usées d’origine domestique issues d’un ouvrage de surverse ou des eaux usées traitées;
* d’un équipement ou d’un dispositif de traitement d’eaux destiné à traiter des eaux autres que des eaux usées d’origine domestique et qui n’est pas exploité par une municipalité.